

36 – Rapport sur la situation en matière de développement durable

Groupe communiste – Jean Jacques MOREAU

Madame le Maire, cher-e-s collègues,

Parce que l'avenir de l'humanité et celui de la planète sont intimement liés, nous avons la responsabilité d'agir pour le développement humain et solidaire durable. Si l'ambition est de répondre aux défis de l'écologie à l'échelle planétaire, nous devons agir au quotidien, localement, pour préserver notre environnement.

Lutter contre le réchauffement climatique, contre l'étalement urbain, pour un développement économe en ressources, pour le bien être des habitants de notre ville : tels sont les enjeux du développement humain et solidaire durable.

Pour être pleinement efficace, il doit être transversal à l'ensemble de nos politiques publiques.

Que l'on pense au logement, à l'énergie, aux transports, aux déplacements, à l'urbanisation, à l'environnement, à l'alimentation, aux modes de consommation... l'ensemble de nos actions se veulent écologiquement responsables.

Pour être pleinement efficace, une politique de développement humain durable, doit aussi concilier l'ensemble des éléments sociaux, économiques, démocratiques et écologiques.

Les investissements importants engagés par notre ville dans les 11 quartiers, sans discrimination territoriale, montrent combien notre démarche est au centre de notre engagement politique.

Que l'ensemble des Nantais.e.s soit associé à cette démarche, comme en atteste le succès de grand débat sur la Transition énergétique, est un moteur pour la réussite de ce projet vital pour l'humanité et notre planète.

Je ne reviendrais pas sur l'ensemble des actions présentées dans ce rapport, mais je voudrais revenir sur trois points essentiels selon nous :

En premier lieu, je veux souligner combien l'éducation au développement humain et solidaire durable porte un enjeu d'avenir. C'est un levier essentiel pour mettre en œuvre la transition énergétique et écologique de l'ensemble de la société, dans une démarche globale de développement durable.

Il nous faut être porteurs d'un projet de culture commune émancipatrice qui donne du sens aux savoirs. Il s'agit de développer l'esprit critique pour ne pas tomber dans l'écueil d'un quelconque formatage idéologique.

Le but de l'éducation au développement humain durable doit être de contribuer à la formation du futur citoyen capable de faire ces choix sans pression. Dans un monde où les inégalités croissent, où les conflits se développent, nous avons la responsabilité de préparer tous les jeunes à une entrée dans la vie citoyenne avec les clefs et les outils de compréhension des enjeux qui leur permettent de devenir des citoyens éclairés.

Ainsi, qu'ils s'agisse des défis class'energie, d'expérimenter le dispositif d'écomobilité scolaire, de la sensibilisation au gaspillage alimentaire ou d'animations pédagogiques avec les espaces verts, notre projet éducatif de territoire « bien grandir à Nantes » porte ces enjeux dont nous devons démultiplier l'ambition.

Le deuxième point que je souhaite évoquer porte sur l'énergie et le climat.

20 % de ménages les plus pauvres consacrent à l'énergie une part de budget 2,5 fois plus élevée que les 20 % les plus riches. La précarité énergétique constitue une forme de « double peine ».

En cause, l'état des logements dont la performance thermique est généralement mauvaise. Les équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, souvent vétustes, participent également à gonfler la facture énergétique des plus pauvres, surtout dans le parc privé.

Les impayés d'énergie, en constante augmentation, ne sont que la partie émergée de l'iceberg : les diagnostics effectués au domicile des ménages en difficulté révèlent souvent que les ménages pauvres se privent pour ne pas générer de trop grosses factures.

Nous devons à la fois agir contre la précarité énergétique par un soutien renforcé aux familles les plus défavorisées et poursuivre avec ambition le programme de rénovation énergétique qui s'adresse aux bailleurs privés.

Enfin, parce qu'il s'agit d'un enjeu considérable avec le coût de traitement des déchets ménagers qui comprend la collecte, le transfert, le tri, le recyclage et l'élimination, il nous faut réduire les déchets ménagers qui représentent, par ailleurs, une importante source d'économies de matières premières.

En ce sens, le rapport qui nous est présenté atteste de l'engagement à encourager les citoyens dans la réduction et le tri des déchets, à favoriser les projets collaboratifs et participatifs, à développer une communication de proximité dans les lieux de vie, dans les quartiers, à organiser des initiatives pour adopter des gestes et attitudes respectueux de l'environnement, et montrer, par l'exemple, que c'est possible...

Reste la responsabilité des grandes surfaces qui ne respectent pas la loi Grenelle 2 qui stipule qu'au 1er juillet 2011, tout établissement de vente au détail de plus de 2.500 mètres carrés proposant en libre-service des produits alimentaires et de grande consommation se dote, à la sortie des caisses, d'un point de reprise des déchets d'emballages issus des produits achetés dans cet établissement.

Alors que ces groupes rivalisent de zèle pour nous convaincre de leur engagement en matière de développement durable, aucun des hypermarchés ne semble avoir respecté cette obligation législative, selon le Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets (Cniid).

Reste également la sortie des USA de l'accord « COP 21 » conclu par plus de 190 pays sous l'égide de l'ONU qui vise à limiter la hausse de la température mondiale en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, alors que précisément, les USA sont le deuxième émetteur de gaz à effet de serre du monde...

Pour ce qui concerne ce rapport 2017, parce qu'il vise les grands enjeux pour la planète, parce qu'il prend toute sa place dans la lutte contre les inégalités, il s'inscrit pleinement dans notre vision du développement humain et solidaire durable.

Merci de votre attention